

## Extension de garantie de 2 ans de Canon Afrique Centrale et Afrique du Nord pour les imprimantes à jet d'encre - Canon série G

Produits	Garantie standard + Garantie étendue
Pixma G-1411/2411/3411/4411	12 + 24 mois ou 30000 impressions*
Pixma GM-2040	12 + 24 mois ou 30000 impressions*
Pixma G-5040	12 + 24 mois or 30000 impressions*
Pixma G-6040	12 + 24 mois ou 30000 impressions*
Pixma G-1420/2420/3420	12 + 24 mois ou 30000 impressions*
Pixma G-2460/3420/3460	12 + 24 mois ou 30000 impressions*

La couverture totale de la garantie sera de 3 ans ou 30000 impressions pour les produits mentionnés ci-dessus. Des produits supplémentaires seront ajoutés au besoin.

### Limitations de la garantie étendue de CCNA

- Contrôles périodiques, maintenance.
- Équipement dont le numéro de série a été retiré, effacé ou modifié.
- Consommables (encres)
- Tête d'impression (garantie valable 1 an)
- Tout logiciel
- Les défauts causés par des modifications effectuées sans l'approbation du CCNA;
- Nombre total d'impressions dépassant 30000

- Les frais encourus par les centres de service Canon pour effectuer toute adaptation ou modification d'un produit nécessaire aux normes ou spécifications techniques ou de sécurité spécifiques au pays, ou tout autre coût d'ajustement du produit en raison de spécifications qui ont changé depuis la livraison du produit;
- Dommages résultant du fait qu'un produit n'est pas conforme aux normes ou spécifications spécifiques au pays dans un autre pays autre que le pays d'achat
- Le service de réparation sous garantie est exclu si des dommages ou des défauts ont été causés par:
- Utiliser de l'encre non authentique et ignorer le remplacement de l'absorbeur d'encre lorsqu'il doit être remplacé
- Utilisation incorrecte, utilisation excessive, manipulation ou fonctionnement du produit comme indiqué dans les manuels de l'utilisateur ou de l'opérateur et / ou dans les documents utilisateur pertinents, y compris, sans s'y limiter, un stockage incorrect, une chute, des chocs excessifs, des corrosions, de la saleté, des liquides ou dommages dus au sable.
- Les réparations, modifications ou nettoyages effectués dans un centre de service non agréé par Canon.
- Utilisation de pièces de rechange, de logiciels, d'accessoires ou de consommables (tels que l'encre, le toner, le papier) qui ne sont pas compatibles avec le produit. La compatibilité est assurée si les consommables utilisés sont recommandés par le CCNA.
- Connexion du produit à un équipement non approuvé pour la connexion par CCNA.
- Emballage inadéquat du produit lors du renvoi au centre de service Canon agréé.
- Accidents ou catastrophes ou toute cause indépendante de la volonté du CCNA, y compris, mais sans s'y limiter, la foudre, l'eau, les incendies, les troubles publics et une ventilation inadéquate

## Canon Afrique Centrale et Afrique du Nord - Extension de garantie de 2 ans pour les imprimantes laser

SL NO		IMPRIMANTES	Garantie standard et garantie prolongée
1	SFP B/W	ISENSYS LBP352x/351x	1 + 2 Ans
2		ISENSYS LBP228x	
3		ISENSYS LBP226dw	
4		ISENSYS LBP325x	
5		ISENSYS LBP223dw	
6		ISENSYS LBP112	
7		ISENSYS LBP113w	
8		ISENSYS LBP162dw	
9		ISENSYS LBP 6030b	
10	SFP COULEUR	ISENSYS LBP852Cx	
11		ISENSYS LBP712Cx/710x	
12		ISENSYS LBP664Cx	
13		ISENSYS LBP663Cdw	
14		ISENSYS LBP623Cdw/621Cw	
15	MFP B/W	ISENSYS MF543x/542x	
16		ISENSYS MF449x/446x	
17		ISENSYS MF445dw/443dw	
18		ISENSYS MF269dw/267dw/264dw	
19		ISENSYS MF237w	
20		ISENSYS MF113w/MF112w	
21		I-SENSYS MF3010	

22		I SENSYS MF746Cx	
23	MFP COLOUR	I SENSYS MF744Cdw/742Cdw	
24		I SENSYS MF645Cx	
25		I SENSYS MF643Cdw	
26		I SENSYS MF641Cw	

Les membres de la garantie CCNA et CCNA régional ne garantissent pas ce qui suit:

- Les inspections périodiques, la maintenance, la réparation ou le remplacement de composants réguliers en raison de l'usure.
- Les équipements dont le numéro de série est abîmé ou modifié.
- Consommables
- Logiciels
- Tambours, ETB's, ITB's, assemblage de réparation.
- Défauts liés à une modification sans l'approbation de Canon
- Les coûts engendrés par les centres de service Canon pour effectuer toute adaptation ou modification d'un produit nécessaire aux normes ou spécifications techniques ou de sécurité spécifiques au pays, ou tout autre coût pour ajuster le produit en raison de toute spécification ayant changé depuis la livraison du produit ;
- Les dommages résultant du fait qu'un produit n'est pas en conformité avec les normes ou spécifications spécifiques du pays dans un autre pays que le pays d'achat.
- Le service de réparation sous garantie est exclu si les dommages ou les défauts ont été causés par :

- o L'utilisation de consommables non authentiques et le fait de ne pas remplacer les consommables lorsqu'ils doivent être remplacés.

Une utilisation inappropriée, une utilisation excessive, une manipulation ou un fonctionnement du produit tel que mentionné dans les manuels d'utilisation ou d'opérateur et/ou les documents d'utilisation pertinents, y compris, sans limitation, un stockage incorrect, un lâcher, des chocs excessifs, des corrosions, des dommages dus à la saleté, aux liquides ou au sable.

- o Les réparations, modifications ou nettoyages effectués dans un centre de service non autorisé par Canon.

- o L'utilisation de pièces de rechange, de logiciels, d'accessoires ou de consommables (tels que toner, papier) qui ne sont pas compatibles avec le produit. La compatibilité est assurée si les consommables utilisés sont recommandés par CCNA.

- o Connexion du produit à un équipement dont la connexion n'est pas autorisée par CCNA.

- o Emballage inadéquat du produit lors de son retour au centre de service Canon autorisé.

- o Machine connectée à l'alimentation électrique recommandée avec des actions adéquates pour assurer une alimentation électrique stable.

- o Des accidents, des catastrophes ou toute autre cause indépendante de la volonté de CCNA, y compris, mais sans s'y limiter, la foudre, l'eau, le feu, les troubles publics et une ventilation inadéquate.